

Vendredi, 2 Juillet 1880

SOMMAIRE

MONSIEUR LAFLECHE. UN PRETENDU SCANDALE. DEMONSTRATIONS POLITIQUES. ENCORE L'EMIGRATION. HONORABLE M. IRVINE. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA.

MONSIEUR LAFLECHE

Sa Grandeur Mgr Lafleche est en route pour Manitoba. On sait qu'il fut l'un des premiers apôtres de la Rivière-Rouge, et le digne élève de Provencher, des Dumoulin, des Thibault et des Taché, qui furent les premiers après les Jésuites d'autrefois à prêcher l'Évangile dans cette vaste contrée.

L'émient prélat visita la Rivière-Rouge après une absence de vingt-huit années. Il y retrouva peut-être quelques-uns des compagnons de ses courses apostoliques; il pourra revoir quelques-uns des missions qu'il a fondées, quelques rares survivants de sauvages ou des bois-brûlés qu'il aura ramenés à la vérité. Que de souvenirs touchants à rafraîchir! Que de réflexions sur le passé et le présent lui seront inspirées!

Quel changement, surtout, ne lui sera-t-il pas donné de contempler! Alors tout était désert ou sauvage. La chasse et la pêche étaient à peu près les seules occupations du peuplement ou du bois-brûlé. A peine si quelques champs de maïs et de pommes de terre étaient cultivés. Aujourd'hui, de riches prairies, d'assés loin que le regard peut s'étendre, sont habitées par une population industrielle; et sont couvertes de moissons dorées. Le souffle de la civilisation a passé sur l'immense solitude. Il l'a métamorphosée. Quantum mutatus ab illo!

A cette époque qui n'est pourtant pas encore très éloignée, la Rivière-Rouge était pour ainsi dire l'autre bout du monde. Elle était reléguée loin, bien loin des centres civilisés. En été, la lourde charrette sur terre, le frère canot d'écorce sur l'onde; en hiver, le traîneau à chiens; tels étaient les principaux moyens de locomotion. Monsieur Lafleche nous racontait l'autre jour qu'il ne lui avait pas fallu moins de 21 jours pour parcourir en charette le trajet de Saint-Boniface à Saint-Paul, Minnesota. Ceci dire qu'il fallait deux mois pour toucher au Canada. Et cette charette on y logeait, on y mangeait, on y couchait à la belle étoile, puis on s'y barricadait parfois contre les fêches du sauvage. Quel long et pénible pèlerinage! Aujourd'hui, en quatre jours, ajoutait-il, je puis m'y rendre dans un char somptueux, traité par la vapeur, offrant tout le confort possible. Quelle métamorphose!

On sait qu'il doit y avoir grande fête à Saint-Paul, Minnesota, pour célébrer l'anniversaire de la découverte de cette partie de la région du Mississippi par le P. Hennepin, Récollet. La Société historique de l'Etat a pris l'initiative de cette belle démonstration, qui a pour nous un intérêt plus qu'ordinaire. Plusieurs discours de circonstance seront prononcés, et nous apprenons avec un véritable plaisir que le Canada français y sera représenté par Sa Grandeur Mgr Lafleche et probablement aussi par Sa Grandeur Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface. On ne pouvait guère désirer deux interprètes plus éloquentes et plus autorisés à parler en notre nom en cette mémorable réunion.

Les vœux de toute la population catholique accompagneront Monsieur Lafleche dans son voyage; car elle sait quel intérêt puissant il porte à la cause de la religion et de la patrie. A peine remis des fatigues de son séjour à Québec, où l'éminent prélat a prononcé deux remarquables discours et suivi avec une attention infatigable les travaux de la Convention nationale et du Congrès catholique, il a voulu prendre route immédiatement pour un pays auquel le rattachent tant de liens. Aussi espérons nous que ce voyage lui procurera tout le repos, toutes les agréables distractions et tout le bien qu'il en attend pour une santé si précieuse à la religion et à l'Etat.

Il y avait 65 Acadiens, dont 8 prêtres, en délégation à la fête et à la Convention nationale de Québec. Les délégués de l'Acadie ont joué un rôle important à cette démonstration; ils ont jeté les bases d'une union étroite entre les Français du Canada et les Provinces Maritimes.

UN PRETENDU SCANDALE

M. Irvine qui poursuit sans cesse l'honorable M. Chapleau de sa haine à cru trouver, il y a quelques jours, une excellente occasion de la satisfaire. Il a lancé contre son ennemi ce que dans le monde politique on appelle un scandale. Le public assez friand de révélations sur les agissements de nos hommes d'Etat; le public a été mis en présence des pièces à conviction. Il n'y a rien vu de piquant et surtout rien vu de criminel.

La pièce principale du procès sort de la plume de M. Prentice, un courtier cruellement éconduit par le premier ministre, sans les égards qui lui étaient dus; c'est à dire sans avoir reçu de M. Chapleau une certaine somme pour de prétendus services qu'il n'avait jamais rendus à la province.

M. Prentice, dans une lettre adressée au premier ministre, prétend avoir été autorisé par M. Chapleau à négocier un emprunt de 4 millions en Angleterre; 20 qu'il a négocié le dit emprunt à 8 1/2; 30 qu'il doit être indemnisé de ses pas et démarches par le gouvernement qui a refusé d'accepter son emprunt.

Voilà le côté quasi sérieux de la lettre. Maintenant le côté ridicule. Il se écrit que MM. Dansereau et Sénécal lui ont déclaré que M. Chapleau devrait partager avec lui la commission à laquelle il aurait droit sur les emprunts qu'il pourrait contracter pour le compte du gouvernement.

M. Dansereau a fait bonne justice de cette ridicule accusation. "Comment, dit celui-ci, je vous aurais fait une proposition semblable, à vous, un étranger que je ne connaissais presque pas et contre lequel j'avais été en garde, j'aurais mis entre vos mains la réputation et l'honneur d'un ami intime, mais cela n'a pas le sens commun." Le bon sens dit que si M. Dansereau avait pu se rendre coupable d'une pareille chose — ce que nous ne croyons pas — il se serait adressé à un autre homme que M. Prentice. D'un autre côté, il était à présumer que si M. Chapleau avait fait pareille réclamation par l'entremise d'un ami, il se serait brouillé avec M. Prentice?

M. Irvine, qui est un avocat retors, n'attache pas grande importance à cette partie de l'histoire Prentice. Non, il se rejette sur un autre point. Selon M. Irvine, le gouvernement a trompé la Chambre et le public en disant que l'emprunt négocié à la banque du Peuple l'a été à 5 tandis qu'il l'a été à 6; que c'est M. Sénécal qui a payé la différence du taux d'intérêt dans l'espoir de se rembourser lorsqu'il serait nommé gérant du chemin de fer du gouvernement. C'est sur ces accusations que roulera l'enquête qui s'ouvre samedi à Québec devant le comité des comptes publics.

Nous ne voulons pas anticiper sur ce qui se passera devant ce comité, mais nous avons la certitude que M. Irvine en sortira les mains vides, c'est à dire sans scandales à exploiter. Il n'aura qu'une consolation à s'offrir, ce sera de jeter dans les bras de l'homme qui écrivait il y a quelques mois, que M. Irvine était "un serpent et un homme à deux faces."

DEMONSTRATIONS POLITIQUES

La saison des pique-niques politiques est commencée. Ce n'est pas l'opposition qui l'inaugure, mais bien les conservateurs. On voit que la vitalité est loin de s'affaiblir dans notre parti. Les conservateurs de Cornwall et Glengarry se sont réunis dans l'île Hamilton, à environ 10 milles de Cornwall, au nombre d'environ deux mille.

Cette loi est un charmant bouquet de verdure qui se dresse coquettement au milieu du Saint-Laurent: on aurait pu difficilement choisir un endroit plus pittoresque. Des discours de circonstance y ont été prononcés avec grand succès par plusieurs personnes, entre autres, par le Dr Bergin, député de Cornwall, et par MM. McLennan et MacMaster, les députés fédéral et provincial de Glengarry. Tous trois sont des orateurs plus qu'ordinaires et ont vivement intéressé l'auditoire.

Cornwall et Glengarry sont deux anciennes forteresses libérales que nous avons arrachées à l'ennemi aux dernières élections. Nous voyons avec plaisir nos amis s'organiser aussi activement pour conserver intact le fruit de leur victoire.

Une autre démonstration du même genre a eu lieu à Bath, dans le comté de Lennox, l'ancien comté représenté par sir Richard Cartwright. Ce pique-nique avait été organisé par le Rév. P. McWilliams, grand ami personnel et politique de sir John Macdonald. Les plus importants discours

y ont été prononcés par le premier ministre et sir Leonard Tilley, qui tous deux avaient accepté l'invitation d'y être présents. Nous en reparlerons dans notre prochain numéro.

ENCORE L'EMIGRATION

Parlant de la Convention nationale, M. David écrit ce qui suit au sujet du discours prononcé par M. l'abbé Pagé, curé de Biddeford, Maine:

Le Rév. M. Pagé, aussi des Etats-Unis, déplora les ravages de l'émigration et, parlant de la discussion qui avait eu lieu à ce sujet dans la presse canadienne, déclara qu'il y avait au moins six cent mille Canadiens-français aux Etats-Unis. Le Canada, qui avait pour lui le moqué de nos chiffres, doit être rassuré maintenant.

M. David ferait mieux de relever nos chiffres et nos arguments que de s'appuyer sur tel et tel nom pour chanter victoire. Nous avons tout le respect possible pour M. l'abbé Pagé, mais M. David doit savoir que ce monsieur s'est contenté d'exprimer cette opinion sans donner aucune preuve. Nous avons fait précisément le contraire à la séance où nous étions l'honneur de prendre la parole.

Nous le répétons: il ne s'agit pas de savoir ce qu'a dit telle et telle autre personne, si bien posée, si respectable qu'elle puisse être. Les opinions ne valent en statistique qu'autant qu'elles sont appuyées sur des faits. Quand on aura démenti la démonstration que nous avons publiée et que nous savons reposer sur les données les plus authentiques que l'on puisse produire sur pareille question, il sera temps alors pour M. David de soutenir sérieusement que nous faisons erreur et qu'il a raison. Ce ne sont pas des conjectures, des opinions ou de la déclamation qu'il nous faut, ce sont des faits. Rien autre chose ne saurait satisfaire le lecteur sérieux.

ECHOS DU JOUR

Les honorables MM. Masson et Ba by sont de retour à Ottawa. M. Masson agit comme président du Conseil privé jusqu'à ce que son successeur soit nommé.

Le grand concours de l'Université Laval, qui a lieu tous les ans, vient de se terminer. Sur neuf collèges, Nicolet a remporté les deux prix du prince de Galles. Nous sommes heureux d'apprendre que l'un de ces prix, celui de rhétorique, a été décerné à M. Léon Gérin, fils de notre concitoyen, M. Antoine Gérin-Lajoie, et petit-fils de feu M. Etienne Parent. Déjà le fils aîné de M. Gérin-Lajoie, Henri, avait obtenu au collège d'Ottawa la médaille de lord Dufferin. Nous nous en réjouissons à tous les titres, car tout nous annonce que nos deux jeunes amis feront de bons citoyens, travaillant pour l'honneur du pays. Nos félicitations cordiales à M. Gérin-Lajoie.

Le talent semble un apanage de cette famille, car, outre les trois grands de M. Etienne Parent, qui sont un nombre de nos écrivains les plus distingués, M. Etienne-Henri Parent, son fils, ingénieur des canaux du Saint-Laurent, est un homme distingué sous tous les rapports. L'autre prix a été gagné par M. Baril, de Saint-Thomas de Pierre-ville, comté d'Yamaska.

MM. Jannet et de Foucault ne feront malheureusement qu'un séjour de courte durée au Canada, leurs occupations les rappelant à Paris plus tôt qu'ils ne le désiraient. Il est assez probable qu'ils arriveront demain soir en cette ville, en route pour les Etats-Unis.

Quelques détails à leur sujet seront de nature intéresser le lecteur. M. Claudiot Jannet est marié et à la tête d'une petite famille composée de six enfants. Sa maison hospitalière et son jardin reçoivent souvent la visite d'hôtes distingués de Paris et de l'étranger. Il n'est âgé que de 36 ans, croyons nous, et sa santé est déjà fatiguée par un trop grand travail. Espérons que son séjour dans notre pays sera utile à une vie si bien employée.

M. le comte de Foucault, qui accompagne M. Jannet, représente la presse catholique et plus particulièrement le Monde de Paris. Il fut autrefois secrétaire de préfecture, et plus tard préfet de département, charge qu'il occupa jusqu'au jour où le maréchal de MacMahon quitta la présidence de la République française. M. le comte offrit immédiatement sa démission, qui, pas n'est besoin de le dire, fut immédiatement acceptée.

Le nommé William Smail, qui s'est précipité, l'autre jour, du haut du pont suspendu, a comparu, mercredi matin, devant le magistrat de police. Il avoue, chose qu'il serait difficile de nier, qu'il s'est précipité dans le canal, mais il déclare n'avoir entrepris aucune idée de suicide. Il a été de nouveau renvoyé en prison jusqu'à demain.

LEGISLATURE DE QUEBEC

Québec, 30 juin.

L'Orateur prend son siège à trois heures. Après les affaires de routine, la Chambre se forme en comité des subsides pour prendre en considération les crédits supplémentaires. Inspection des écoles, \$8,625.

L'hon. M. Langelier propose que ce crédit ne soit pas voté attendu que le montant voté dans les crédits ordinaires est suffisant. L'hon. M. Robertson dit que l'ancienne administration avait en effet réduit cet item à \$20,000, mais les salaires des inspecteurs n'ayant pas été diminués il a fallu payer le plein montant. Il a préféré soumettre la question en chambre que d'émettre des mandats spéciaux.

L'hon. M. Langelier dit que le gouvernement a résolu de ne pas émettre de mandats spéciaux mais de soumettre à la chambre des estimations réelles des dépenses; cette conduite sera, sans doute, approuvée par la chambre. Le gouvernement ne suivra pas l'exemple de l'ancienne administration qui ne votait que \$30,000 pour l'inspection des écoles, sous prétexte d'économie, mais qui savait parfaitement que \$25,000 étaient nécessaires et avait recouru aux mandats spéciaux pour combler le déficit.

Après quelque discussion, l'amendement tendant à voter sur division et l'item est adopté. Sur l'item de \$2,000 pour payer 2,000 exemplaires du code municipal, imprimés sur la demande de l'ex-soliciteur-général.

L'hon. M. Mercier explique qu'il a fait cette commande dans le but de distribuer un exemplaire du code à chaque trésorier de municipalité. L'honorable M. Langelier dit qu'il a refusé de solder ce compte avant d'avoir reçu l'autorisation de la Chambre, pour la raison que les crédits de l'an passé ne contenaient aucune disposition relative à ce contrat. L'item est adopté.

Sur l'item du Conseil législatif. M. Gagnon propose un amendement qui est perdu sur division. Et advenant six heures, l'Orateur quitte le fauteuil.

SEANCE DU SOIR. Le projet de loi pour incorporer le Crédit Français Canadien, est lu une seconde fois et la troisième lecture est fixée à demain.

Sur l'item concernant les écoles de réforme, l'honorable M. Mercier fait observer que les dépenses par année dans ces maisons s'élevaient à \$140 par année, tandis que dans un grand nombre de couvents, la pension et l'instruction sont données à raison de \$70. Ceci démontre qu'il y a un défaut d'organisation quelque part et que le gouvernement pourrait opérer des économies.

Sur l'item de \$350 pour l'association historique de Montréal, M. Mercier demande quels services ce corps rend au pays.

L'honorable M. Langelier répond que cette société s'occupe à compiler des documents relatifs à l'histoire du Canada et qu'elle accomplit de grands travaux pour l'ombre. Après de l'expédition de quelques autres affaires, la Chambre s'ajourne.

DISCOURS

Prononcé par Monsieur A. Racine, le jour de Saint-Léon-Baptiste, le 24 juin 1880.

III

Que devons nous faire pour continuer cette alliance de la religion et de la patrie, pour suivre la voie que Dieu nous a tracée?

A toute question la réponse est facile: elle est écrite à toutes les pages de notre histoire nationale. Interrogez vos pères, et ils vous répondront: qu'en dehors du principe religieux, il n'y a point de vie pour nous.

Il me semble entendre vos ancêtres vous dire avec cette franchise chrétienne qui ne connaît ni flatterie ni détour: Canadiens français, vous inquiétez-vous de votre avenir; cherchez votre salut et votre gloire dans les voies de la vérité; soyez toujours fidèles aux principes et aux traditions qui seuls peuvent vous éloigner de l'abîme. C'est dans la foi catholique, et dans elle seulement que vous trouverez la vraie autorité et la vraie liberté. Soyez unis dans votre foi, comme vous êtes unis dans votre nationalité; gardez les fortes convictions, les bonnes habitudes de vos aïeux; gardez la langue dans laquelle vos pères ont prié, que vous avez apprise sur les genoux de vos mères. Là est votre grandeur, votre force, votre salut. Soyez dévoués à la chose publique; ne vous laissez pas séduire par le luxe et par l'amour des jouissances matérielles.

Le luxe est la plaie de nos villes et de nos campagnes; il est une des premières causes de l'émigration à l'étranger; il est la ruine des familles et des peuples. Après avoir empoisonné les sociétés du vieux monde, il menace d'envahir toutes les classes de notre bon peuple de nos villes et de nos campagnes. Hélas! il ne réussit que trop; déjà il est l'assassin de toutes les modes, de tous les festins, de tous les plaisirs, de toutes les fêtes; par son subtil poison, il corrompt les mœurs, il envire les cœurs, il agit toutes les mauvaises passions, il détruit toutes les économies grandes et petites; tout cela avec d'autant plus de facilité qu'il se fait passer pour innocent, comme l'ami de la bonne société.

L'économie, au contraire, est pour les familles et pour les peuples la source de la richesse. Soyez économes de vos biens; gardez la terre de vos ancêtres; le patrimoine est le soutien et la vie des familles. Mettez des bornes à votre ambition; soyez contents du sort que la Providence

vous a fait, et n'aspirez pas à monter au-delà de vos forces.

N'échangez pas les usages et les coutumes de vos ancêtres contre des importations étrangères qui ne vous vaudraient à aucun égard; quand les fils commencent à rougir du vêtement de leur père, ils sont bien près de ne plus respecter son nom. C'est pour vous le moment de vous retrapper dans votre foi, afin d'y puiser la force de résister à l'assaut des fausses doctrines et du "mauvais exemple." [33]

C'est le moyen de vivre heureux et d'éviter pour vous-mêmes de grands désastres. Il en serait de vous comme des Moabites auxquels le Seigneur disait dans sa colère par la bouche de Jérémie: "Mon cœur gémit sur Moab, comme la flûte des jours de deuil; parce qu'ils ont fait au-delà de ce qu'ils pouvaient, c'est pour cela qu'ils ont péri." [34]

Interrogez vos ancêtres et ils vous le diront. Vos pères ont été missionnaires, colons et soldats. Ils ont aimé leur pays, ils l'ont défendu avec héroïsme; ils se sont attachés au sol, ils ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang. Que de travaux, que de vertus, que de courage il a fallu à vos pères pour faire la patrie ce qu'elle est aujourd'hui! Tout ce vaste continent a été le théâtre de leurs exploits.

Fils de labourers, restez dans cette maison où vos grands-parents ont souri sur votre berceau, dans ce sanctuaire que la croix protège, où vous avez goûté les joies pures et saintes de la famille; ne préférez pas l'oreille à ceux qui cherchent à vous dégoûter de cette terre du Canada que vous devez considérer comme une mère et une nourrice commune. "Les hommes que Moïse avait envoyés pour reconnaître la terre promise et qui en avaient dit du mal, furent mis à mort devant Dieu." [35]

Contemplez les hommes terribles que votre pays offre à votre activité, à votre courage, à votre patriotisme. Quoi! vous, les enfants du sol, vous quitteriez le sol de la patrie, vous fahibriez à la tâche de vos pères? Ne voyez-vous pas que, dans quelques années, ces terres que vos ancêtres ont occupées par des milliers d'immigrants étrangers qui y trouvaient le pain et la liberté?

Je ne suis pas prophète, mais je ne crois pas me tromper en disant que, avant longtemps, la plupart de ceux qui ont quitté le pays éprouveront des regrets amers. Il me semble entendre cette immense lamentation qui s'élèvera un jour, et bientôt, de ces familles que l'imprévoyance, le luxe, le manque d'économie ont détournés de la voie glorieuse de leurs ancêtres.

Pardonnez-moi si ce sentiment triste et pénible se mêle à la joie que j'éprouve en célébrant avec vous les gloires de la patrie. Il faut dire la vérité, la dire hautement, et ne pas nier le mal immense que le peuple canadien-français se fait à lui-même. Devons-nous perdre courage? Non, au contraire; cherchons le remède, et travaillons tous à arrêter ce courant d'émigration qui nous affaiblit, en diminuant et en éparpillant les forces vives de la nation. Dieu a ses desseins, qui nous sont cachés. "On ne voit goutte, on marche à tâtons, et quelquefois on consulte des personnes éclairées et d'un très-bon conseil, pour l'ordinaire, les choses n'arrivent point comme on les avait prévues et consultées. La façon avec laquelle Dieu gouverne ce "pays est toute contraire." [36]

Ne désespérez pas toutefois; Dieu a fait les nations gérissables; il est fidèle à son serment; il n'abandonne jamais un peuple qui lui reste fidèle. Comme nos ancêtres, ayons foi à la Providence; quelque terrible épreuve que nous puissions subir, soyons toujours fidèles à notre vocation, et n'oublions jamais que nous restera toujours Dieu et l'Eglise.

Notre espérance est en Dieu, dans l'unité religieuse qui fait du peuple canadien un seul homme. Nos espérances se fondent sur l'action ferme et paternelle de l'Épiscopat, sur le dévouement du clergé, sur les sentiments chrétiens gravés dans tous les cœurs; elles reposent sur tous ces hommes de bien croyants et consciencieux qui, dans les positions les plus élevées, mettent leurs talents et leur énergie au service de la Religion et la Patrie; sur la prière et la pureté de nos vierges, sur le dévouement des Frères des écoles chrétiennes, sur le patriotisme éclairé de nos maisons d'éducation, sur toutes ces âmes pures et saintes qui ne mangent jamais de pain ni de viande, et qui se consacrent à nous servir.

Et ces espérances ne peuvent que s'affermir lorsque nous ardeons nous penser sur cette grande institution qui porte le nom immortel de Laval. Dieu nous a donné l'Université Laval pour rallumer et développer le flambeau de la science dans notre patrie; il a mis cette grande institution dans nos mains pour fournir à toutes les intelligences désireuses de se livrer à la culture des sciences, des lettres et des arts, l'occasion et l'opportunité de s'en rendre facilement maîtres. Le Saint-Siège l'a sanctionnée par sa voix souveraine; l'Épiscopat la protège; tous ceux qui aiment leur pays la désirent grande et forte.

Le vénérable séminaire de Québec, marchant sur les traces de son saint fondateur, a édifié seul, sans le secours d'autrui, cette université pour laquelle il a consacré plus d'un million de piastres.

A la jeunesse studieuse du pays, il offre ses précieux musées, ses riches bibliothèques, ses cours publics, ses facultés, ses prix et ses bourses fournis par la munificence de ses bienfaiteurs.

Une maison qui s'impose de tel sacrifices n'a-t-elle pas droit au respect, à la reconnaissance, au généreux concours de tous les hommes de bien? N'a-t-elle pas surtout le droit de demander qu'on ne l'empêche pas de poursuivre l'œuvre éminemment religieuse et patriotique qu'elle a si bien commencée?

Saluons donc de nos vœux et de nos espérances cette université dont la foi est la base solide, et le bien des âmes le but glorieux; elle est l'espoir et l'honneur de notre patrie. Mais ne séparons pas, dans notre admiration et dans notre reconnaissance, les deux plus grands noms de notre histoire: Champlain et Laval! Inscrivons-les en lettres d'or au sommet de nos édifices; gravons-les dans nos cœurs reconnaissants. Le premier a été le fondateur de la cité; le second, son bienfaiteur et son sauveur.

"Ouvre les portes éternelles, Gloire, couronne ces héros, Et que les pages immortelles Gardent à jamais leurs brillants travaux. Soleil! qui vis sur nos parages Mourir ces deux héros français, Tu vois aux pieds de nos rivages Couverts de fruits de leurs bienfaits. Sur les bords de la jeune France, O Laval! ton nom respecté S'éleva comme un phare immense Rayonnant d'immortalité. Et de la croix et de l'épée Ces deux champions glorieux Font briller dans notre épopée, L'éclat de leurs noms radieux. Que notre voix sonore S'échoue redire encore S'ils ont été les bienfaits De ces deux héros français!" (37) Vive Laval! vive Champlain!

Moïse, âgé de cent vingt ans, voulant, comme dernière consolation, assurer un long avenir de prospérité aux enfants d'Israël, leur fit renouveler la promesse d'être fidèles au Seigneur. Il assembla devant lui tous les anciens, selon leurs tribus et leurs docteurs, et il prononça en présence de toute l'assemblée les paroles de son dernier cantique: "Ecoutez, ô cieux, ce que je dis: que la terre entende les paroles de ma bouche. "Que ma doctrine croisse comme la pluie, que ma parole se répande comme la rosée, comme la pluie sur l'herbe et comme les gouttes d'eau sur le gazon. "Parce que j'invoquerai le nom du Seigneur; rendez gloire à notre Dieu. "Les œuvres de Dieu sont parfaites, et toutes ses voies sont justes; Dieu est fidèle, et sans aucune iniquité; il est juste et droit. "Souviens-toi des anciens jours, pense à chacune des générations; interroge ton père, et il te le racontera; et tes ancêtres, et ils te le diront. "Quand le Très-Haut divisait les nations, quand il séparait les enfants d'Adam, il établit les limites des peuples. "Mais la part du Seigneur fut son peuple, Jacob la corde de son héritage. "Le Seigneur le trouva dans une terre déserte, dans une vaste solitude, il le conduisit par divers chemins, et il l'instruisit, et il le garda comme la prunelle de son oeil. "Le Seigneur seul fut son guide; il l'a établi sur une terre élevée, afin qu'il mangât les fruits des champs, le beurre du troupeau, le lait des brebis et la moelle du bœuf. "Et il termina tous ses discours parlant à tout Israël; "Et il leur dit: Appliquez vos cœurs à toutes les paroles que je vous certifie aujourd'hui, afin que vous enjoigniez à vos fils de les garder et de les pratiquer, et d'accomplir toutes les choses qui sont écrites dans cette loi. "Héritiers de la foi de nos ancêtres, soyons aussi les héritiers de leurs vertus. Aimons notre patrie; aimons d'un amour sincère et véritablement élevé; soyons des citoyens dont elle n'ait pas à rougir, dont elle puisse au contraire se glorifier; soyons chrétiens dans tous les actes de la vie publique, comme dans toutes les circonstances de la vie privée; obéissons toujours à la loi de Dieu, soyons toujours fidèles à Jésus-Christ, dévoués à son Eglise, et nous serons les dignes enfants de Champlain et de Laval. "Mais, M. F., dans cette grande fête nationale n'oublions pas de faire monter vers le ciel nos ardeentes prières pour l'Eglise dans ses épreuves et pour Notre Père bien aimé, Léon XIII, le glorieux captif du Vatican. Puissent nos vœux et nos prières hâter l'heure de la joie, de la délivrance et du triomphe: "Que le Seigneur le conserve, le vivifie, le rende heureux, et ne le livre pas au pouvoir de ses ennemis." Dominus conservet eum et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in inimicorum ejus." [38]

Implourons, tous ensemble, la bénédiction de Dieu sur notre patrie. O vous, très-digne et très-vénéré Métropolitain qui, sur le siège archiepiscopal de Québec, tout imprégné des souvenirs et des vertus des Laval, des Saint-Vallier, des Briand et des Plessis, combattez le bon combat et par la sûreté de la doctrine et par l'autorité de votre parole et de votre exemple, faites descendre, par vos pressantes supplications, les bénédictions de Dieu sur notre patrie bien aimée. "Que le Très-Saint Cœur de Jésus règne sur elle par la toute-puissance de sa grâce et de son amour, et que tous ses enfants soient tout à lui en ce monde et dans l'éternité. Amen!"

(37) Paroles d'Octave Grémaris. (38) Paroles de l'Eglise.

de demander qu'on ne l'empêche pas de poursuivre l'œuvre éminemment religieuse et patriotique qu'elle a si bien commencée?

Saluons donc de nos vœux et de nos espérances cette université dont la foi est la base solide, et le bien des âmes le but glorieux; elle est l'espoir et l'honneur de notre patrie. Mais ne séparons pas, dans notre admiration et dans notre reconnaissance, les deux plus grands noms de notre histoire: Champlain et Laval! Inscrivons-les en lettres d'or au sommet de nos édifices; gravons-les dans nos cœurs reconnaissants. Le premier a été le fondateur de la cité; le second, son bienfaiteur et son sauveur.

"Ouvre les portes éternelles, Gloire, couronne ces héros, Et que les pages immortelles Gardent à jamais leurs brillants travaux. Soleil! qui vis sur nos parages Mourir ces deux héros français, Tu vois aux pieds de nos rivages Couverts de fruits de leurs bienfaits. Sur les bords de la jeune France, O Laval! ton nom respecté S'éleva comme un phare immense Rayonnant d'immortalité. Et de la croix et de l'épée Ces deux champions glorieux Font briller dans notre épopée, L'éclat de leurs noms radieux. Que notre voix sonore S'échoue redire encore S'ils ont été les bienfaits De ces deux héros français!" (37) Vive Laval! vive Champlain!

Moïse, âgé de cent vingt ans, voulant, comme dernière consolation, assurer un long avenir de prospérité aux enfants d'Israël, leur fit renouveler la promesse d'être fidèles au Seigneur. Il assembla devant lui tous les anciens, selon leurs tribus et leurs docteurs, et il prononça en présence de toute l'assemblée les paroles de son dernier cantique: "Ecoutez, ô cieux, ce que je dis: que la terre entende les paroles de ma bouche. "Que ma doctrine croisse comme la pluie, que ma parole se répande comme la rosée, comme la pluie sur l'herbe et comme les gouttes d'eau sur le gazon. "Parce que j'invoquerai le nom du Seigneur; rendez gloire à notre Dieu. "Les œuvres de Dieu sont parfaites, et toutes ses voies sont justes; Dieu est fidèle, et sans aucune iniquité; il est juste et droit. "Souviens-toi des anciens jours, pense à chacune des générations; interroge ton père, et il te le racontera; et tes ancêtres, et ils te le diront. "Quand le Très-Haut divisait les nations, quand il séparait les enfants d'Adam, il établit les limites des peuples. "Mais la part du Seigneur fut son peuple, Jacob la corde de son héritage. "Le Seigneur le trouva dans une terre déserte, dans une vaste solitude, il le conduisit par divers chemins, et il l'instruisit, et il le garda comme la prunelle de son oeil. "Le Seigneur seul fut son guide; il l'a établi sur une terre élevée, afin qu'il mangât les fruits des champs, le beurre du troupeau, le lait des brebis et la moelle du bœuf. "Et il termina tous ses discours parlant à tout Israël; "Et il leur dit: Appliquez vos cœurs à toutes les paroles que je vous certifie aujourd'hui, afin que vous enjoigniez à vos fils de les garder et de les pratiquer, et d'accomplir toutes les choses qui sont écrites dans cette loi. "Héritiers de la foi de nos ancêtres, soyons aussi les héritiers de leurs vertus. Aimons notre patrie; aimons d'un amour sincère et véritablement élevé; soyons des citoyens dont elle n'ait pas à rougir, dont elle puisse au contraire se glorifier; soyons chrétiens dans tous les actes de la vie publique, comme dans toutes les circonstances de la vie privée; obéissons toujours à la loi de Dieu, soyons toujours fidèles à Jésus-Christ, dévoués à son Eglise, et nous serons les dignes enfants de Champlain et de Laval. "Mais, M. F., dans cette grande fête nationale n'oublions pas de faire monter vers le ciel nos ardeentes prières pour l'Eglise dans ses épreuves et pour Notre Père bien aimé, Léon XIII, le glorieux captif du Vatican. Puissent nos vœux et nos prières hâter l'heure de la joie, de la délivrance et du triomphe: "Que le Seigneur le conserve, le vivifie, le rende heureux, et ne le livre pas au pouvoir de ses ennemis." Dominus conservet eum et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in inimicorum ejus." [38]

Implourons, tous ensemble, la bénédiction de Dieu sur notre patrie. O vous, très-digne et très-vénéré Métropolitain qui, sur le siège archiepiscopal de Québec, tout imprégné des souvenirs et des vertus des Laval, des Saint-Vallier, des Briand et des Plessis, combattez le bon combat et par la sûreté de la doctrine et par l'autorité de votre parole et de votre exemple, faites descendre, par vos pressantes supplications, les bénédictions de Dieu sur notre patrie bien aimée. "Que le Très-Saint Cœur de Jésus règne sur elle par la toute-puissance de sa grâce et de son amour, et que tous ses enfants soient tout à lui en ce monde et dans l'éternité. Amen!"

(37) Paroles d'Octave Grémaris. (38) Paroles de l'Eglise.

de demander qu'on ne l'empêche pas de poursuivre l'œuvre éminemment religieuse et patriotique qu'elle a si bien commencée?

Saluons donc de nos vœux et de nos espérances cette université dont la foi est la base solide, et le bien des âmes le but glorieux; elle est l'espoir et l'honneur de notre patrie. Mais ne séparons pas, dans notre admiration et dans notre reconnaissance, les deux plus grands noms de notre histoire: Champlain et Laval! Inscrivons-les en lettres d'or au sommet de nos édifices; gravons-les dans nos cœurs reconnaissants. Le premier a été le fondateur de la cité; le second, son bienfaiteur et son sauveur.

"Ouvre les portes éternelles, Gloire, couronne ces héros, Et que les pages immortelles Gardent à jamais leurs brillants travaux. Soleil! qui vis sur nos parages Mourir ces deux héros français, Tu vois aux pieds de nos rivages Couverts de fruits de leurs bienfaits. Sur les bords de la jeune France, O Laval! ton nom respecté S'éleva comme un phare immense Rayonnant d'immortalité. Et de la croix et de l'épée Ces deux champions glorieux Font briller dans notre épopée, L'éclat de leurs noms radieux. Que notre voix sonore S'échoue redire encore S'ils ont été les bienfaits De ces deux héros français!" (37) Vive Laval! vive Champlain!

Moïse, âgé de cent vingt ans, voulant, comme dernière consolation, assurer un long avenir de prospérité aux enfants d'Israël, leur fit renouveler la promesse d'être fidèles au Seigneur. Il assembla devant lui tous les anciens, selon leurs tribus et leurs docteurs, et il prononça en présence de toute l'assemblée les paroles de son dernier cantique: "Ecoutez, ô cieux, ce que je dis: que la terre entende les paroles de ma bouche. "Que ma doctrine croisse comme la pluie, que ma parole se répande comme la rosée, comme la pluie sur l'herbe et comme les gouttes d'eau sur le gazon. "Parce que j'invoquerai le nom du Seigneur; rendez gloire à notre Dieu. "Les œuvres de Dieu sont parfaites, et toutes ses voies sont justes; Dieu est fidèle, et sans aucune iniquité; il est juste et droit. "Souviens-toi des anciens jours, pense à chacune des générations; interroge ton père, et il te le racontera; et tes ancêtres, et ils te le diront. "Quand le Très-Haut divisait les nations, quand il séparait les enfants d'Adam, il établit les limites des peuples. "Mais la part du Seigneur fut son peuple, Jacob la corde de son héritage. "Le Seigneur le trouva dans une terre déserte, dans une vaste solitude, il le conduisit par divers chemins, et il l'instruisit, et il le garda comme la prunelle de son oeil. "Le Seigneur seul fut son guide; il l'a établi sur une terre élevée, afin qu'il mangât les fruits des champs, le beurre du troupeau, le lait des brebis et la moelle du bœuf. "Et il termina tous ses discours parlant à tout Israël; "Et il leur dit: Appliquez vos cœurs à toutes les paroles que je vous certifie aujourd'hui, afin que vous enjoigniez à vos fils de les garder et de les pratiquer, et d'accomplir toutes les choses qui sont écrites dans cette loi. "Héritiers de la foi de nos ancêtres, soyons aussi les héritiers de leurs vertus. Aimons notre patrie; aimons d'un amour sincère et véritablement élevé; soyons des citoyens dont elle n'ait pas à rougir, dont elle puisse au contraire se glorifier; soyons chrétiens dans tous les actes de la vie publique, comme dans toutes les circonstances de la vie privée; obéissons toujours à la loi de Dieu, soyons toujours fidèles à Jésus-Christ, dévoués à son Eglise, et nous serons les dignes enfants de Champlain et de Laval. "Mais, M. F., dans cette grande fête nationale n'oublions pas de faire monter vers le ciel nos ardeentes prières pour l